

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-75_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation
08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Partenaires financiers
N°75/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Considérant les différentes prestations versées par la CAF du Jura dans le cadre des structures petite enfance, enfance et jeunesse : ALSH, secteur jeunes, micro-crèche, RPE et LAEP,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer avec la CAF du Jura et tout autre organisme les conventions et avenants de financement et tout autre document en lien avec les aides accordées au fonctionnement et à l'investissement de ces structures et des actions en direction des adolescents,
- Autorise le Président à solliciter les subventions complémentaires et signer les conventions qui s'y rattachent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

